



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit : 0675 – Eco Pro Bathroom Cleaner RTU
Utilisation du produit : Nettoyant
Numéros de codes du produit : 69892
Catégorie SIMDUT : D2B : Matière causant d'autres effets toxiques
Numéro de FS : 0675

Nom et adresse du fournisseur :
 ProLink Canada
 Box 67082, 421 Richmond Road
 Ottawa, ON K2A 4E4
 (613) 722-0798

Nom et adresse du fabricant :
 Se reporter au fournisseur.

N° de téléphone d'urgence : CANUTEC (613) 996-6666

SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀ mg/kg orale/rat</u>	<u>DL₅₀ mg/kg peau/lapin</u>	<u>CL₅₀ ppm inh./rat</u>
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1-5	>5000	Légèrement irritant	n/d

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ

Voies d'entrée : Ingestion, inhalation, contact oculaire, contact cutané.

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë) :

Inhalation : Très légère irritation avec misting très élevés.

Contact cutané : Contact répété peut provoquer une irritation très légère en cas de peau sensible

Contact oculaire : Peut provoquer une irritation oculaire légère

Ingestion : Faible toxicité si avalé. Peut provoquer des irritation gastro-intestinaux.

Effets de l'exposition à long terme (chronique) : Se reporter à la section 11

Autres dangers importants : Aucun rapporté

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact cutané : Rincer avec de l'eau

Contact oculaire : Yeux affleurants avec de l'eau courant pendant au moins 15 minutes, gardant les paupières s'ouvrent. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion : Appelez immédiatement le médecin . NE PAS faire vomir. Donner plusieurs verres d'eau. Ne rien faire avaler à une personne qui est inconsciente ou qui a des convulsions

SECTION 5 — MARCHE À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité : Ininflammable.

Point d'éclair (méthode) : s/o

Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) : s/o

Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) : s/o

Données d'explosibilité : *Sensibilité aux chocs* : Insensible *Sensibilité aux décharges électrostatiques* : Insensible
Propriétés oxydantes : Aucun
Température d'auto-inflammation : Aucun
Moyen d'extinction adéquat : Approprié aux produits environnants qui sont en combustion.
Équipement/Marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : s/o
Produits de combustion dangereux : s/o

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Protection personnelle : Porter un équipement de protection individuelle adéquat.
Précautions environnementales : Aucune précaution spéciale n'est requise
Marche à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Récupérer et réutiliser le plus de produit possible
Matières interdites : Aucune connue

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : Évitez le contact avec des yeux
Exigences en matière d'entreposage : Magasin dans un frais, secteur sec. Tenir à l'écart des matières incompatibles. (Voir la section 10).
Matériaux d'emballage spéciaux : n/d

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Une ventilation mécanique devrait être suffisante.
Protection respiratoire : Normalement non requis.
Gants de protection : Normalement non requis. Employez les gants imperméables en cas de peau sensible.
Protection oculaire : Verres de sûreté, ou lunettes chimiques si le contact d'œil est possible.
Autre matériel de protection : Selon les normes dans les lieux de travail

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : L'eau liquide blanc avec odeur agrume
Seuil de l'odeur : n/d
pH (tel que fourni) : 4,0
Point d'ébullition : n/d
Point de fusion/congélation : 0 °C
Pression de vapeur : n/d
Solubilité dans l'eau : Très Soluble
Coefficient de partage huile/eau : Pratiquement zéro.
Densité ou densité relative (eau = 1) : 1,023
Densité de vapeur : n/d
Composés organiques volatils (COV) : n/d
Viscosité : que l'eau
Taux d'évaporation : que l'eau
% de matières volatiles selon le poids : >97 % (poids/poids)

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Normalement stable
Conditions à éviter : Garder les contenants fermés hermétiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
Matières à éviter : Acides forts et métaux réactifs.
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : Non déterminée pour le produit. Voir section 2 pour les valeurs des ingrédients.
CL₅₀ : Non déterminée pour le produit. Voir section 2 pour les valeurs des ingrédients.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV; Non déterminée pour le produit.

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est répertorié par le CIRC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA comme un produit cancérogène.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : Il n'y a aucune information humaine ou animale disponible sur la tératogénicité, toxicité ou mutagénicité reproductrice

Sensibilisation à la matière : Aucun rapporté

Maladies aggravées par l'exposition : Les maladies cutanées

Matière synergique : Aucune connue

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Les agents tensio-actifs sont aisément biodégradables. Peroxyde décompose l'oxygène et l'eau.

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser la matière si possible.

Méthodes d'élimination : Observer les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : Pas réglementé

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : D2B

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée pour : ProLink Canada

N° de téléphone : (613) 722-0798

Date de préparation : Le 19 novembre 2012

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2003.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques de fournisseurs des matières brutes.

s/o Sans objet

n/d Non disponible

MV/mt